

DCG 9

Charlotte Disle • Alexis Fargeix
Audrey Meyer



COMPTABILITÉ

CORRIGÉS

- Justification des quiz et QCM
- Corrigés détaillés
- Décryptage des compétences
- Rappels méthodologiques

en partenariat avec

DUNOD
leader de l'expertise comptable


EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

DCG 9

COMPTABILITÉ

CORRIGÉS

Charlotte Disle

Agrégée d'économie et gestion

Docteur en sciences de gestion

Maître de conférences à l'IAE de Grenoble

Alexis Fargeix

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

Audrey Meyer

Agrégée et docteur en sciences de gestion

Enseignante en classe préparatoire au DCG

Maquette de couverture :
Hokus Pokus

Maquette intérieure :
Yves Tremblay

© Dunod, 2019
11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com
ISBN 978-2-10-080355-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

SOMMAIRE

PARTIE 1 Introduction

Chapitre ❶ Histoire, définition et rôle de la comptabilité	1
Chapitre ❷ Normalisation et réglementations comptables	7

PARTIE 2 Méthode comptable

Chapitre ❸ Mécanismes de la technique comptable	15
Chapitre ❹ Organisation comptable	28

PARTIE 3 Analyse comptable des opérations courantes

Chapitre ❺ Taxe sur la valeur ajoutée	46
Chapitre ❻ Opérations courantes d'achat et de vente : facturation, réductions et devises	55
Chapitre ❼ Opérations courantes d'achat et de vente : avances, frais accessoires et emballages	68
Chapitre ❽ Opérations courantes avec le personnel et les organismes sociaux	80
Chapitre ❾ Opérations courantes de trésorerie	90
Chapitre ❿ Opérations courantes d'investissement et de placement	103
Chapitre ⓫ Opérations courantes liées aux cessions d'immobilisations et de VMP	111
Chapitre ⓬ Opérations courantes de financement	117

PARTIE 4 Travaux d'inventaire

Chapitre ⓭ Principes d'évaluation à l'inventaire	136
Chapitre ⓮ Amortissements	149
Chapitre ⓯ Dépréciations	158
Chapitre ⓰ Provisions	175
Chapitre ⓱ Sorties des immobilisations et VMP du patrimoine	185
Chapitre ⓲ Évaluation et ajustement des actifs et des passifs en monnaie étrangère	194
Chapitre ⓳ Ajustement et rattachement des charges et des produits au résultat de l'exercice	205
Chapitre ⓴ Passage d'un exercice à l'autre et détermination du résultat comptable	218

PARTIE 5 Comptabilité et environnement numérique

Chapitre 21 Informatisation comptable 239

Chapitre 22 Outils numériques de l'information financière 246

PARTIE 6 Documents de synthèse

Chapitre 23 Bilan, compte de résultat et annexe 263

Histoire, définition et rôle de la comptabilité

Évaluer les savoirs

1 QCM

1. **a, b, c, d, e.** La comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des documents comptables reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture. Même si la comptabilité ne se limite pas à un ensemble de documents et de procédures, elle est en effet constituée de documents (pièces justificatives et documents comptables) et suit des procédures et des règles précises. Le Code de commerce indique qu'une comptabilité correctement tenue peut être admise en justice comme élément de preuve dans des litiges entre commerçants. C'est enfin un outil de gestion de l'entreprise car elle aide à la décision notamment des dirigeants et des responsables opérationnels.

2. **a, b, c, d.** L'information comptable est une donnée quantitative monétaire retraçant une opération affectant la performance ou le patrimoine d'une entreprise à une date donnée et justifiée par un document.

3. **a, b, c, d, e, f, g.** Les utilisateurs de la comptabilité sont à la fois internes à l'entreprise (propriétaires, dirigeants, salariés) et externes (fournisseurs, clients, institutions financières, État).

4. **a, c.** La comptabilité de gestion (ou comptabilité analytique) est : à finalité interne, à vocation de gestion ; facultative, non obligatoire ; non normalisée (elle n'est pas encadrée par des règles comptables). C'est la comptabilité budgétaire qui aboutit à déterminer un solde budgétaire.

5. **c, d.** Le contrôle de la comptabilité d'une entreprise est effectué par l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.

2 Rôle de la comptabilité

1. En quoi consiste la fonction d'instrument de contrôle ?

La fonction d'instrument de contrôle de la comptabilité consiste :

- pour les actionnaires, à l'utiliser pour contrôler la rentabilité des capitaux investis ;
- pour les salariés, à contrôler le fonctionnement de l'entreprise et le respect des accords sociaux et salariaux ;
- pour les banques, à contrôler la capacité de remboursement de la dette ;
- pour l'administration fiscale, à contrôler les assiettes (résultat, montant des achats et des ventes, masse salariale...) qui servent au calcul des différents impôts et taxes.

2. Comment définissez-vous et distinguez-vous le contrôle interne et externe ?

Le contrôle interne est assuré par les parties prenantes présentes au sein de l'entreprise (notamment les actionnaires et les salariés). Le contrôle externe est assuré par les parties prenantes extérieures (notamment les banques et l'administration fiscale).

- 3. Dans cette mission de contrôle, en vous appuyant sur les définitions des termes « productivité » (Larousse : rapport entre le résultat d'une activité productive et les facteurs de production que l'on a utilisés pour parvenir à cette production) et « rentabilité » (Larousse : faculté d'un capital placé ou investi de dégager un résultat ou un gain exprimé en monnaie), expliquez en quoi la comptabilité permet plus particulièrement d'apprécier si les fonds investis sont productifs et si l'entreprise est rentable, et avec quels éléments ou calculs on peut y répondre.**

Les fonds investis dans une entreprise permettent de réaliser des investissements. Les investissements génèrent nécessairement de nouveaux coûts (exemples : électricité, maintenance, formation du personnel). Mais en même temps, ils peuvent permettre de générer des gains de productivité, soit entraîner une hausse du résultat supérieure à la hausse des facteurs de production utilisés dans cet investissement. Cette mesure permet alors de contrôler que les fonds investis sont productifs, c'est-à-dire qu'ils sont utilisés pour réaliser un investissement rentable, générateur de gains de productivité.

La comptabilité fournit alors les éléments nécessaires au calcul de la rentabilité, qui peut prendre deux formes :

- la rentabilité financière qui correspond au rapport entre le résultat de l'exercice et les capitaux propres (qui ont été versés) ;
- la rentabilité économique qui exprime la rentabilité moyenne de l'ensemble des capitaux investis dans l'entreprise, que ces capitaux soient des capitaux propres ou des capitaux empruntés. Pour calculer cette rentabilité, on fait le rapport entre un résultat pris avant frais financiers et après impôt et les capitaux qu'il a fallu engager pour obtenir ce résultat.

3 D'une réalité économique à une traduction comptable

- 1. Indiquez quelles sont les opérations qui doivent faire l'objet d'une comptabilisation par l'entreprise Biofruits.**
- 2. Pour les opérations ne faisant pas l'objet d'une comptabilisation en comptabilité financière, indiquez en justifiant si elles servent la compatibilité de gestion ou la gestion financière de l'entreprise.**

Opérations	Comptabilisation par Biofruits ? (si non, servent-elles à la comptabilité de gestion ou la gestion financière ?)
Facturation d'une vente de palette de fruits à la coopérative voisine	OUI. Même si la vente n'est pas réglée, la facturation doit être comptabilisée dans une comptabilité d'engagement.
Emprunt contracté auprès de la banque	OUI. L'emprunt donne lieu à un transfert de fonds qui doit être comptabilisé.
Embauche d'un nouvel employé	NON. Cette information ne se traduit pas par une transaction réelle ou financière quantifiable monétairement au jour de l'embauche. Même si l'entreprise compte un employé supplémentaire, comptablement sa situation patrimoniale n'est pas affectée.

Opérations	Comptabilisation par Biofruits ? (si non, servent-elles à la comptabilité de gestion ou la gestion financière ?)
Constatation et versement du salaire versé au nouvel employé	OUI. La comptabilité enregistre les charges de personnel et les dettes envers le personnel.
Détermination de la productivité des employés	NON. La comptabilité ne constate pas la qualité et la performance des salariés.
Estimation de la part de marché de l'entreprise Biofruits et de ses concurrents	NON. La comptabilité fournit des informations sur les relations de l'entreprise avec son environnement. La part de marché est une information relative à ses concurrents qui n'est pas comptabilisée.
Réception d'un bon de commande pour une livraison d'engrais	NON. Un bon de commande n'est pas une pièce justificative comptable qui conduit à constater des droits et/ou des obligations chiffrées.
Réception, quelques jours plus tard, de la facturation correspondant au bon de commande	OUI. La facture est une pièce justificative comptable qui est comptabilisée.
Détermination du résultat généré par l'activité « fraises » sur le mois	NON. La comptabilité enregistre les charges et les ventes globalement sans distinguer ces dernières en fonction des différentes activités. Cette distinction relève de la comptabilité de gestion.
Prévisions de chiffre d'affaires du mois à venir, en hausse de 7 %	NON. Le montant prévisionnel du chiffre d'affaires correspond à un événement futur favorable qui n'a pas encore eu lieu. L'enregistrement des ventes ne pourra être réalisé qu'à l'émission des factures.

Maîtriser les compétences

4 Définition de la comptabilité

Compétences attendues

- **Distinguer** les différentes dimensions de la comptabilité et **exposer** leurs liens avec la gestion
- **Exposer** les relations de la comptabilité avec l'économie et les branches du droit dont le droit comptable

1. Quel auteur italien a le premier évoqué le principe de la partie double dans un ouvrage publié à Venise à la fin du 15^e siècle ?

C'est le moine franciscain Luca Pacioli qui, à Venise, a formalisé et expliqué en profondeur le principe de la partie double dans son traité de mathématiques « *Summa de arithmetica, geometrica, proportioni et proportionalita* » (1494).

2. En quoi, d'après ces définitions et celle donnée au début de ce chapitre, peut-on dire que la comptabilité peut être présentée comme un « savoir » et un « savoir-faire » ?

La comptabilité est un savoir car elle nécessite l'apprentissage de connaissances, et notamment l'assimilation et l'intégration des normes et des méthodes comptables.

La comptabilité est également un savoir-faire car le comptable doit être habile pour mettre en œuvre ses connaissances et son expérience acquise dans la pratique comptable (soit pour déployer son « art de tenir des comptes en règle » de manière à « faciliter la conduite des affaires »).

5 Rôle et utilisateurs de la comptabilité

Compétences attendues

- **Distinguer** les différentes dimensions de la comptabilité et **exposer** leurs liens avec la gestion
- **Exposer** les relations de la comptabilité avec l'économie et les branches du droit dont le droit comptable

1. Présentez le rôle de la comptabilité, tel qu'envisagé par la personne interrogée. Quelles dimensions de la comptabilité sont omises dans cet extrait ?

Pour la personne interrogée, le rôle de la comptabilité est :

- d'être un instrument de contrôle pour l'administration fiscale ;
- d'être un outil d'aide à la décision pour les dirigeants, et notamment pour le directeur financier au travers des reporting.

Cet entretien omet que la comptabilité peut aussi être un instrument de contrôle pour les actionnaires, les salariés et les banques. Il omet qu'elle aide à la décision des banques, des investisseurs, des fournisseurs et des clients. Enfin, la comptabilité est également un moyen de preuve et un instrument de dialogue social.

2. Présentez les différents métiers comptables et les missions associées.

Métiers	Missions
Assistant comptable	Saisie et classement des documents comptables, établissement des fiches de paie, réalisation des déclarations sociales et fiscales.
Comptable	Contrôle et analyse des flux financiers d'une entreprise, élaboration des documents de synthèse.
Directeur comptable	Mise en place du système d'information comptable, supervision des équipes comptables, validation des documents de synthèse, veille des évolutions du droit comptable.
Expert-comptable	Assistance et contrôle dans la réalisation de tous travaux comptables, conseil et assistance à chaque étape de la vie de l'entreprise.
Commissaire aux comptes	Mission légale de vérification de la sincérité et de la conformité des données financières de l'entreprise avec les normes en vigueur.

Préparer l'épreuve

6 Le *codex* romain

Compétences attendues

- **Distinguer** les différentes dimensions de la comptabilité et **exposer** leurs liens avec la gestion
- **Exposer** les relations de la comptabilité avec l'économie et les branches du droit dont le droit comptable

À partir du texte en annexe, recherchez les fonctions assurées par la comptabilité. Indiquez également les moyens permettant de rendre plus sûrs les enregistrements comptables.

Selon le texte, la comptabilité permet :

- d'apporter un moyen de preuve judiciaire attestant de la réalité (ou non) des transactions ;
- de retracer les événements (transactions, mouvements de trésorerie...) de nature économique et financière et ainsi fournir une véritable photographie de la vie économique dans la cité ;
- de permettre au chef de la maison de faire valoir ses droits sur les biens qui lui appartiennent.

Pour rendre plus sûrs les enregistrements comptables, différents moyens sont utilisés :

- les écritures comptables étaient gravées sur des tablettes de bois recouvertes de cire. Toutefois, ces tablettes étaient fragiles (elles pouvaient se briser) et falsifiables (la cire pouvait fondre) ;
- la confection de tablettes dupliquées pour avoir une recopie des opérations ;
- la sollicitation de témoins pour certifier la réalité de la transaction ;
- la précision des références de la transaction sur les tablettes (nom des contractants et des témoins, nature et moyen de règlement, justification de l'opération).

7 Utilisateurs de l'information comptable

Compétence attendue

Distinguer les différentes dimensions de la comptabilité et **exposer** leurs liens avec la gestion

1. Précisez, pour les catégories d'utilisateurs mentionnées, les besoins particuliers qui peuvent être satisfaits par l'information comptable.

Cette réponse est inspirée du tableau réalisé par E. Stamp. Ce dernier précise qu'« il se peut fort bien que certains lecteurs estiment que les besoins de certaines catégories d'utilisateurs sont plus étendus que ce que l'on indique ci-dessous ».

Les nombres de la deuxième colonne du tableau renvoient aux catégories d'utilisateurs énumérées dans le tableau donné dans l'énoncé de l'application.

Besoins d'information	Catégories d'utilisateurs ressentant ces besoins
1. Évaluer les résultats globaux (en termes absolus, par comparaison aux objectifs, par comparaison avec d'autres entreprises).	1 à 15
2. Évaluer la gestion a. rentabilité, résultats globaux, efficience b. protection du patrimoine	1 à 11 surtout 1, 4, 6, 11, 12, 13
3. Évaluer les perspectives futures en ce qui concerne : a. les profits b. les dividendes et les intérêts c. les investissements et les besoins en capitaux d. l'emploi e. les fournisseurs f. les clients (garanties...) g. les anciens employés	1 à 11 surtout 1 à 4 surtout 1 à 6, 8 à 14 5, 10, 11, 12 surtout 3, 5, 11, 12, 14 surtout 7, 9, 11, 12, surtout 5, 10, 11, 12, 13
4. Évaluer la santé et la stabilité financière	1 à 15
5. Évaluer la solvabilité	1 à 15
6. Évaluer la liquidité	1 à 15
7. Évaluer les risques et les incertitudes	1 à 15
8. Faciliter la répartition des ressources pour : a. les actionnaires b. les créanciers c. les pouvoirs publics d. les autres agents du secteur privé	1, 4, 11, 12, 13, 14 2, 3, 4, 8, 11, 12, 13, 14 11, 12 surtout 4, 9, 12, 13, 14
9. Faire des comparaisons (avec les exercices antérieurs, avec d'autres entreprises, avec l'ensemble du secteur de l'économie)	1 à 15
10. Établir la valeur des capitaux empruntés et des capitaux propres de la société	1 à 4 surtout
11. Évaluer la capacité d'adaptation	1 à 15
12. Vérifier le respect des lois et des règlements	11 à 13 surtout
13. Évaluer la contribution de l'entreprise à la société, à la Nation	11, 12 surtout

2. Indiquez ce qu'il faut entendre par membres de la catégorie « actuels, passés et éventuels ».

Utilisateurs actuels	Parties prenantes qui utilisent actuellement l'information comptable. Toutes les catégories énoncées dans la liste sont concernées.
Utilisateurs passés	Utilisateurs qui ont été en relation avec l'entité par le passé. Il s'agit par exemple des salariés retraités à qui l'entité verse des pensions complémentaires ; ou des anciens clients avec qui l'entité a des litiges.
Utilisateurs éventuels	Futurs partenaires de l'entité. Par exemple, des investisseurs qui deviendront actionnaires de l'entreprise si elle offre des perspectives de rentabilité intéressantes ou encore des établissements financiers qui pourront lui prêter si ses projets paraissent rentables.

Normalisation et réglementations comptables

Évaluer les savoirs

1 QCM

1. **a, b, c.** En France, la normalisation comptable dépend de l'ANC (au travers de règlements et avis), de l'OEC, de la CNCC et de l'AMF (qui participent à la construction de la Doctrine). L'AMF (Autorité des marchés financiers) précise l'application de certaines règles comptables ayant trait à l'information publiée par les sociétés cotées en Bourse. Ses avis sont d'application obligatoire pour les sociétés cotées.

2. **a, c.** La normalisation comptable permet de fournir un langage unique pour une approche partagée de la réalité économique, financière et juridique d'une entité. Elle permet la comparaison entre les entreprises et dans le temps. La normalisation autorise certains choix comptables (par exemple, dans le choix de la méthode de valorisation des stocks). Malgré la normalisation, il demeure inévitablement des choix possibles du fait des normes qui peuvent être interprétées diversement.

3. **b.** Le recueil des normes comptables (RNC), établi par l'ANC en 2014, est un document unique qui a pour objectif de rassembler l'ensemble des textes comptables émis par les institutions en charge de la normalisation comptable et qui régissent l'établissement des comptes annuels des entreprises industrielles et commerciales. Le RNC intègre le PCG.

4. **b, c.** Le plan comptable général (PCG) est le document réglementaire qui constitue l'élément principal de la normalisation comptable française. Le PCG n'est pas une simple liste de comptes, mais un ensemble de règles et principes à respecter pour tenir une comptabilité. Le PCG est mis à jour en continu.

5. **c.** L'information comptable doit être : significative (elle peut influencer le jugement de l'utilisateur) ; fiable (l'utilisateur peut avoir confiance dans l'information comptable car elle est vérifiable, fidèle à la réalité et neutre) ; pertinente (elle permet à l'utilisateur de prendre une décision adaptée) ; intelligible (elle est formulée dans un langage compréhensible par tous les utilisateurs) ; d'un bon rapport avantages/coûts (les avantages obtenus de l'information couvrent au moins le coût engagé pour l'obtenir).

6. **a, b.** Le principe comptable français du coût historique impose aux entreprises d'évaluer les éléments à la valeur d'entrée dans le patrimoine (coût d'acquisition ou coût de production).

7. **b.** Le principe comptable de prudence impose qu'en règle générale, il ne sera pas tenu compte des gains qui ne sont pas certains ; en revanche, les pertes probables devront être comptabilisées. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice au cours duquel ils ont été engagés correspond au principe d'indépendance des exercices.

2 Normalisation comptable

1. Quelle est la différence entre la normalisation et l'harmonisation comptable ?

Si l'harmonisation correspond à la seule recherche de compatibilité entre les pratiques comptables, la normalisation a un caractère plus directif : elle impose des pratiques comptables sur un territoire géographique déterminé en produisant des normes.

2. Définissez les normes comptables. Quelles sont les normes comptables en vigueur en France ?

Les normes comptables représentent des obligations plus ou moins contraignantes imposées aux pratiques comptables.

Les normes comptables en vigueur en France sont celles énoncées par le recueil des normes comptables (RNC) établi par l'ANC.

3. Quelles sont les principales raisons d'être de la normalisation comptable ?

Les principales raisons d'être de la normalisation comptable sont de :

- répondre aux besoins de qualité, de transparence et de compréhension des comptes par les utilisateurs ;
- harmoniser les pratiques comptables et permettre ainsi les comparaisons entre entreprises dans un cadre national ou international.

3 ANC



Nous vous conseillons
de vous tenir informé
des actualités de
l'ANC.

1. Qui est le président de l'Autorité des normes comptables ?

Le président de l'ANC est Patrick de Cambourg.

2. Rappelez le contenu du recueil des normes comptables françaises publié par l'ANC et ses objectifs.

Le recueil des normes comptables contient les cinq livres suivants :

- Principes généraux applicables aux différents postes des documents de synthèse.
- Modalités particulières d'application des principes généraux.
- Modèles de comptes annuels.
- Tenue, structure et fonctionnement des comptes.
- Adaptation du PCG.

Il a pour objectif de rassembler l'ensemble des textes comptables émis par les institutions en charge de la normalisation comptable et qui régissent l'établissement des comptes annuels des entreprises industrielles et commerciales.

3. Indiquez par qui et pourquoi les règlements de l'ANC doivent être homologués.

L'ANC relève du ministère de l'Économie. Les règlements de l'ANC doivent être homologués par le ministre chargé de l'économie, après avis du garde des Sceaux, ministre de la Justice, et du ministre chargé du Budget. L'homologation donne une force obligatoire aux règlements après publication au *Journal Officiel*.

Maîtriser les compétences

4 Les principes comptables

Compétence attendue

Expliquer le rôle du recueil des normes comptables

Pour chaque élément de texte extrait des normes comptables nationales ou internationales et présenté ci-dessous, indiquez quel principe comptable est concerné.

Élément de texte extrait des normes comptables	Principe comptable
Le bilan d'ouverture d'un exercice doit correspondre au bilan de clôture de l'exercice précédent.	Intangibilité du bilan d'ouverture
Les états financiers doivent être établis sur une base de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention, ou n'a pas d'autre solution réaliste, que de liquider l'entité ou de cesser son activité.	Continuité de l'activité
La comptabilité est conforme aux règles et procédures en vigueur qui sont appliquées avec sincérité afin de traduire la connaissance que les responsables de l'établissement des comptes ont de la réalité et de l'importance relative des événements enregistrés.	Régularité, sincérité
Les éléments d'actif et de passif doivent être évalués séparément. Aucune compensation ne peut être opérée entre les postes d'actif et de passif du bilan ou entre les postes de charges et de produits du compte de résultat.	Non-compensation
À moins qu'un changement exceptionnel n'intervienne dans la situation du commerçant, personne physique ou morale, la présentation des comptes annuels comme des méthodes d'évaluation retenues ne peuvent être modifiées d'un exercice à l'autre. Si des modifications interviennent, elles sont décrites et justifiées dans l'annexe.	Permanence des méthodes
Il doit être tenu compte des risques et des pertes intervenues au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, même s'ils sont connus entre la date de clôture de l'exercice et celle de l'établissement des comptes.	Prudence
Les états financiers doivent être présentés au minimum une fois par an. Elle doit contrôler par inventaire, au moins une fois tous les douze mois, l'existence et la valeur des éléments actifs et passifs du patrimoine de l'entreprise.	Indépendance des exercices

Préparer l'épreuve

5 La normalisation comptable française

Compétences attendues

- Identifier et hiérarchiser les sources de la réglementation comptable
- Justifier l'intérêt de la normalisation comptable